

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 avril 2006

DEBAT PARLEMENTAIRE SUR LES DROITS D'AUTEUR

PLUSIEURS PHOTOGRAPHES ET DESSINATEURS ECRIVENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Avec le plus grand mépris pour les auteurs des arts visuels, l'Assemblée Nationale a voté un amendement prévoyant une exception aux droits des auteurs lorsque leurs œuvres sont diffusées par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne, dans un but d'information.

Face à cette attaque, plusieurs photographes et dessinateurs **Jane Evelyn Atwood, Bernard Chenez, Marc Garanger, Janine Niepce, Pessin, Sebastiao Salgado, Sabine Weiss et Wiaz** réagissent pour défendre leur profession. En effet, l'adoption d'un tel amendement priverait les photographes et dessinateurs d'une part importante de leurs revenus, contribuant ainsi à précariser une profession déjà affaiblie sur le plan économique.

Ils en appellent donc au Président de la République pour que soit retirée cette exception lors du débat parlementaire, et que s'engage un dialogue concerté entre les groupes de presse et les représentants des auteurs.

L'amendement n°7 proposé aux sénateurs atténue les dangers en réduisant le champ de l'exception votée par les députés puisque les œuvres pourraient être reproduites « dans un but exclusif d'information immédiate, sous réserve que l'œuvre apparaisse de manière accessoire ou fugitive ». Cependant, le mot « fugitif » peut prêter à confusion car une diffusion télévisuelle sera toujours considérée comme fugitive ; les auteurs demandent donc le retrait du terme « fugitif » dans la proposition d'amendement.

Informations

Scam	Stéphane Joseph	01 56 69 58 88 - 06 82 90 01 93
SAIF	Agnès Defaux	01 44 61 07 82